

# Charot à Sens : UNE SAGA **SENONAISE** AU SAVOIR-FAIRE RECONNU

**Pascal Charot applique la démarche de progrès permanent pour consolider l'activité de l'entreprise sénonaise dont les produits sont présents jusque dans le village olympique des Jeux de Paris 2024.**



L'entreprise Charot naît à Sens en 1932, avec l'activité de serrurerie feronnerie du grand-père de Pascal Charot, l'actuel directeur général. « Avec son savoir-faire, il a capté la clientèle des entreprises industrielles locales, explique-t-il. En 1952, un tournant majeur s'opère lorsqu'un ami de mon père demande à l'entreprise de lui fabriquer un réservoir hydrocarbure. » C'est alors le démarrage du chauffage au fuel chez les particuliers et avec le boom de l'immobilier des Trente Glorieuses, l'activité de Charot explose. Mais le premier choc pétrolier, en 1973, détruit le marché et l'entreprise frôle le dépôt de bilan. En parallèle, l'électricité issue des centrales nucléaires se développe. « Les difficultés que nous avons connues de 1974 à 1984 ont obligé l'entreprise à mener à marche forcée une diversification totale, avec des succès et des échecs, souligne Pascal Charot. Car on ne modifie pas une entreprise industrielle dotée d'un savoir-faire pour concevoir des produits qu'elle ne maîtrise pas et avec une clientèle qu'elle ne connaît pas. » Charot profite alors de la

construction des stations-services dans les super et hypermarchés ainsi que de la multiplication des autoroutes, et complète ses réservoirs de 3000 litres pour les particuliers de cuves de 100 000 litres pour les professionnels. L'entreprise prend un autre virage, avec le développement de chauffe-eau dédiés au collectif et au tertiaire (hôtels, campings, gymnases, stades, lieux touristiques...), aujourd'hui devenu son cœur de métier. « Mon père et mon oncle ont imaginé des produits standardisés et cela a changé complètement l'entreprise, car ils ont créé un modèle type lancé en série en 300, 500, 750, 1000, 1500, 2000 et 3000 litres.

Au dernier moment seulement ils adaptaient un élément chauffant. Immédiatement, le prix de revient a baissé et les ventes ont explosé. » Charot s'étant tournée tôt vers les énergies renouvelables, ses ballons associent deux ou trois énergies : une renouvelable (à 80% suffisante) et une fossile ou électrique (complémentaire). Ce qui les rend facilement adaptables aux changements de législation. En 2023, l'entreprise Charot a dégagé pas moins de 34,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec 150 salariés. La recette de son succès : des investissements importants (un million d'euros par an), l'amélioration permanente des conditions de travail et une démarche RSE exigeante.

Nathalie Hadrbolec  
contact@nathalie-hadrbolec.com

**Charot, 3, rue de l'industrie  
Z.I. des Sablons 89 101 Sens.  
Tél. : 03 86 64 73 73.  
[www.charot.com](http://www.charot.com)**